



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMMISSION EUROPÉENNE D'AGRICULTURE

QUARANTE-TROISIÈME SESSION

Budapest (Hongrie), 27-28 septembre 2023

Faire avancer la transformation numérique de l'agriculture et des zones rurales par l'intermédiaire de stratégies nationales, de services publics dématérialisés et de l'Initiative 1 000 villages numériques – informations actualisées concernant la région Europe et Asie centrale

I. Introduction

1. Les technologies modernes de l'information et de la communication (TIC) réhaussent la croissance dans le secteur alimentaire et agricole ainsi que dans les zones rurales. Elles permettent aux agriculteurs de travailler de manière plus précise, plus efficace et plus durable; de relier producteurs et consommateurs selon des modalités nouvelles; et d'offrir aux consommateurs plus de choix et de transparence. Toutefois, les retombées positives du numérique ne sont pas automatiques. Les zones rurales d'Europe et d'Asie centrale sont encore à la traîne en matière d'adoption de nouvelles technologies du fait d'infrastructures insuffisantes, d'une faible accessibilité et disponibilité des solutions et des services, d'un manque de sensibilisation et de compétences numériques, et de problèmes de réglementation.

2. L'importance de la technologie, des données et de l'innovation pour la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030, soulignée dans le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO¹, est réitérée dans la Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation². Ces deux cadres stratégiques, qui classent l'agriculture numérique parmi les 20 domaines prioritaires du Programme, considèrent la technologie comme un accélérateur clé à intégrer de manière fluide dans toutes les interventions programmatiques, de même que l'innovation, les données et d'autres éléments complémentaires.

¹ Le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO est consultable en ligne à l'adresse suivante:
<https://www.fao.org/3/cb7099fr/cb7099fr.pdf>.

² La Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation est consultable en ligne à l'adresse suivante:
<https://www.fao.org/3/cc2273fr/cc2273fr.pdf>.

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

3. Le Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale (REU) de la FAO reconnaît le rôle central que l'e-agriculture³ est appelée à jouer pour accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires, surmonter les difficultés liées aux crises mondiales et atteindre les objectifs de développement durable. Afin de répondre à la demande croissante s'agissant de saisir les possibilités offertes par les technologies numériques, le Bureau régional a formulé un plan d'action régional global pour l'intégration de la science et de l'innovation, et a lancé l'approche «REU numérique 2022-2030». Animé par l'objectif de servir de catalyseur de la transformation numérique de l'agriculture dans toute la région, le Bureau régional fournit des capacités essentielles aux bureaux de pays, aux unités techniques et aux membres. Il est ainsi le fer de lance d'initiatives institutionnelles essentielles, telles que l'Initiative 1 000 villages numériques et l'Initiative Main dans la main de la FAO.

II. L'approche numérique

4. L'approche «REU numérique 2022-2030» donne la priorité à la transformation rurale inclusive, à la transformation numérique et à l'innovation en vue d'autonomiser les petits exploitants, les exploitations familiales et les jeunes. Centrée sur les personnes et axée sur l'action de terrain, elle met l'accent sur l'accessibilité (accessibilité économique et équité d'accès) pour les communautés rurales et les petits exploitants agricoles, et envisage la technologie comme un catalyseur susceptible d'accélérer la transformation durable des systèmes agroalimentaires. Elle vise à intégrer la transformation numérique dans toutes les interventions programmatiques et distingue deux priorités principales: 1) créer un environnement propice à une e-agriculture florissante dans la région, grâce à des évaluations, au recensement des bonnes pratiques, et à la mise en place d'un soutien stratégique et d'initiatives d'alphabétisation numérique; et 2) accélérer la mise au point et l'adoption de solutions, de services et de données numériques agricoles constituant des biens publics numériques reproductibles à diverses échelles dans toute la région.

5. Cette approche se retrouve dans les trois axes de travail ci-après, à la fois liés et indépendants: 1) relever les défis liés aux systèmes agroalimentaires au niveau des communautés, grâce à l'Initiative 1 000 villages numériques; 2) développer des solutions de services publics dématérialisés en vue d'améliorer la transparence, l'efficacité et l'accessibilité des processus de gouvernance et d'administration des systèmes agroalimentaires; et 3) soutenir les pays dans l'élaboration de stratégies nationales d'agriculture numérique destinées à transformer les systèmes agroalimentaires au niveau national.

III. Faire progresser le développement rural par l'intermédiaire de l'Initiative 1 000 villages numériques

6. Les communautés rurales d'Europe et d'Asie centrale souffrent d'une triple fracture (fracture entre les zones urbaines et rurales, fracture entre les genres et fracture numérique) qui les enferme dans un cercle vicieux caractérisé par des possibilités économiques limitées et un accès insuffisant aux services essentiels. Cependant, la transformation numérique et l'innovation peuvent servir de moteur au développement rural, en déclenchant des processus de transformation permettant d'améliorer l'accès aux services, aux marchés et aux connaissances, ainsi qu'en accroissant la productivité et les possibilités agricoles. Devenues plus accessibles, utiles et abordables, les technologies numériques sont susceptibles d'améliorer considérablement les moyens d'existence des communautés rurales de la région.

³ Le terme «e-agriculture» fait référence à l'utilisation de technologies de l'information et de la communication (TIC) modernes dans le secteur agricole. On utilise souvent le terme générique «agriculture numérique», qui englobe les TIC, les technologies numériques et les nouvelles technologies appliquées au secteur agroalimentaire.

7. La FAO a lancé l'Initiative 1 000 villages numériques, notamment à destination des entreprises, avec pour objectif de convertir au moins 1 000 villages du monde entier en pôles numériques. Depuis son lancement, le programme a été mis en œuvre dans plusieurs pays à travers le monde.

8. Avec cette initiative, la FAO en Europe et en Asie centrale cherche à relever les défis des systèmes agroalimentaires au niveau des communautés locales, en tirant parti de la riche expérience européenne en matière de villages intelligents, ainsi que de la longue expérience et des connaissances pratiques de la FAO en matière de développement rural. Dans l'optique de faire en sorte que chaque village et communauté rurale d'Europe et d'Asie centrale soit intelligent(e), vert(e), numériquement connecté(e), et que ces communautés et villages soient connectés entre eux, l'Initiative encourage l'action menée par les communautés locales et favorise les liens entre les villages, qui permettent un partage de connaissances, de bonnes pratiques et de technologies («jumelage de villages»).

9. L'Initiative agit sur trois plans: a) la production agricole; b) l'accès des agriculteurs aux services numériques; et c) le soutien à une transformation rurale numérique globale.

10. Sur le plan de la production agricole, l'accent est mis sur l'amélioration de la productivité au moyen de solutions technologiques telles que l'agriculture intelligente, les technologies d'agriculture de précision et les outils d'automatisation, comme les agrorobots et les solutions de gestion agricole. L'Initiative 1 000 villages numériques s'emploie à la démocratisation de ces technologies à l'intention des petits exploitants et des exploitants familiaux, en abaissant les différents obstacles, par exemple en termes de disponibilité et d'accessibilité économique. On trouvera des exemples en Ouzbékistan, où l'internet des objets et le logiciel libre sont utilisés afin de réduire les coûts technologiques pour les agriculteurs.

11. En ce qui concerne l'accès des agriculteurs aux services numériques, il ne doit pas se limiter aux TIC traditionnelles comme la télévision et la radio, car les nouvelles technologies numériques offrent des possibilités de partage de connaissances et de conseils permettant de surmonter les obstacles géographiques de la distance ou de l'isolement. Il s'agit notamment de la messagerie instantanée, des applications mobiles, des sites Web et des plateformes, qui offrent tout un éventail de services: services de vulgarisation, d'alerte précoce et d'assurance, ou encore services financiers. De plus, les possibilités offertes par les plateformes de commerce électronique permettent de créer des liens avec les consommateurs et les fournisseurs d'intrants locaux. L'accès aux prix du marché et les services publics numériques sont susceptibles de bénéficier à la communauté toute entière.

12. L'Initiative 1 000 villages numériques se place à l'échelle du village afin d'activer une transformation rurale numérique globale, répondant aux besoins de l'ensemble de la communauté rurale, y compris des acteurs non agricoles. Elle vise à améliorer les services proposés dans des secteurs tels que la santé, l'éducation, le tourisme, les transports et l'énergie, tout en renforçant les capacités locales, en développant les compétences numériques et en soutenant les dirigeants locaux. Elle s'emploie tout particulièrement à favoriser l'innovation locale et la co-création en encourageant l'entretien de relations avec divers acteurs susceptibles d'appuyer cette transformation rurale numérique globale.

13. Afin d'aider à la sélection des villages et des communautés rurales susceptibles d'être transformés en villages numériques, un outil d'évaluation de leur état de préparation a été mis au point par l'Initiative. Depuis 2022, cet outil a été mis à l'essai dans plus de 30 villages en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, au Kirghizistan, au Kosovo⁴, en Ouzbékistan et en Türkiye. Dix-sept critères d'analyse répartis selon trois axes (l'écosystème numérique, le leadership et la gouvernance, et le contexte stratégique) permettent ainsi d'évaluer si les villages considérés sont prêts à subir un processus de transformation rurale numérique. L'analyse menée à l'aune de chaque critère permet de déterminer le degré de maturité du village s'agissant de devenir un village numérique.

⁴ Toutes les références au Kosovo doivent être replacées dans le contexte de la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies (1999).

14. À la date de juillet 2023, huit pays d'Europe et d'Asie centrale développaient activement des villages numériques: l'Albanie, l'Azerbaïdjan, la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et la Türkiye. D'importantes avancées ont été réalisées dans plusieurs autres pays où les villages cibles, déjà arrêtés, prennent actuellement des mesures en vue de la mise en œuvre.

15. On trouvera un exemple de mise en œuvre de l'Initiative en Ouzbékistan, où la FAO a élaboré une feuille de route complète pour transformer les villages de Novkent et de Yuksalish en villages numériques. Cette feuille de route, qui sert de guide stratégique, décrit les interventions spécifiques nécessaires pour déclencher la transformation numérique dans le secteur agricole et au-delà. Elle prévoit l'introduction de dispositifs d'internet des objets de haute qualité (mais peu coûteux), à source ouverte, pour la surveillance des serres; la diffusion de pratiques agricoles innovantes via un «pôle numérique»; et un plan complet de renforcement des capacités englobant les compétences numériques, l'entrepreneuriat et une formation agronomique.

16. L'Initiative 1 000 villages numériques place les communautés rurales, et en particulier leurs populations les plus vulnérables, au centre du processus d'innovation. Des «viviers d'innovation» permettent aux membres de la communauté rurale de se réunir et de discuter, entre eux ou avec d'autres acteurs (autorités locales, secteur privé, instituts de recherche, etc.), des difficultés qu'ils rencontrent, afin de trouver des solutions.

17. Des avancées similaires sont aussi obtenues dans d'autres pays. En Albanie et au Tadjikistan, l'Initiative 1 000 villages numériques est mise à profit pour appuyer le développement de l'agrotourisme à Tropoja et dans la vallée de Hissar. En Bosnie-Herzégovine, des ateliers communautaires sont sur le point de commencer au sein des communautés rurales de Pale et Kakanj, marquant le démarrage du processus de transformation numérique.

18. Un site Web régional, mis au point spécifiquement, constitue une plateforme utile pour le partage d'informations, de ressources et d'actualités liées à l'Initiative dans la région⁵. La plateforme sera aussi équipée d'AgriD, base de données numérique ouverte qui répertorie les solutions et bonnes pratiques basées sur les TIC émanant de la région, l'accent étant mis sur les solutions destinées aux petits exploitants.

19. Par ailleurs, la FAO vise à favoriser les liens et la coopération entre les villages et les institutions à travers un jumelage des 1 000 villes numériques. Cette approche encourage le partage de connaissances et de bonnes pratiques ainsi que le transfert de technologies entre villages ou institutions, voisins ou éloignés, au niveau national ou international. Par exemple, un jumelage a été mis en place à titre pilote entre Permet, un village d'Albanie, et Lormes, un village intelligent de France. De même, des échanges de connaissances ont eu lieu entre le Tadjikistan et des experts de République de Corée qui ont partagé leurs données d'expérience et leurs meilleures pratiques en matière de politiques et d'innovations dans le domaine de l'agriculture numérique.

20. L'Initiative 1 000 villages numériques a reçu une attention et un soutien importants de la part des gouvernements nationaux, concrétisés par une manifestation de lancement de haut niveau intitulée «Les villages numériques en action en Europe et en Asie centrale»⁶, organisée le 18 mai 2023, et par le maintien de la participation à l'Initiative au-delà des projets pilotes.

21. Pour conclure, l'Initiative 1 000 villages numériques en Europe et en Asie centrale joue un rôle important pour ce qui est de relever les défis auxquels sont confrontées les communautés rurales de la région, car elle vise à débloquent des processus transformateurs qui améliorent l'accès aux services, aux

⁵ Pour plus d'informations sur l'Initiative 1 000 villages numériques en Europe et en Asie centrale, consulter le site suivant: <https://fao.org/digital-villages-initiative/Europe> (en anglais et russe uniquement).

⁶ La manifestation de lancement de l'Initiative 1 000 villages numériques est accessible en ligne à l'adresse suivante: <https://www.fao.org/europe/events/detail/digital-villages-in-action-in-europe-and-central-asia/en>.

marchés et aux connaissances, ce qui se traduit en définitive par une productivité agricole accrue et par l'amélioration des moyens d'existence.

IV. Accélérer la transformation numérique des services publics

22. Le deuxième axe de travail vise à accélérer la transformation numérique des services publics en soutenant la mise en place de systèmes d'administration publique en ligne et de services publics dématérialisés à destination de l'agriculture dans les pays de la région.

23. Si les pouvoirs publics font déjà beaucoup pour encourager la transformation numérique de l'agriculture au moyen de stratégies et de politiques, ils doivent aussi développer et déployer leurs propres solutions agricoles numériques. La FAO soutient ces efforts en fournissant aux gouvernements une assistance technique et des services à cet égard en ce qui concerne la conception, le développement et le déploiement de solutions dématérialisées pour l'administration de l'agriculture. Les solutions développées doivent être durables, faciles à répliquer dans toute la région et au-delà, et intégrer les Principes pour le développement numérique⁷.

24. Par exemple, le système national pour l'identification, l'enregistrement et la traçabilité des animaux, en Géorgie, permet à l'Agence nationale de l'alimentation d'assurer le suivi des maladies animales, ainsi que de les endiguer et les éradiquer efficacement dans des délais plus courts. Ce système, qui regroupe environ 900 utilisateurs (vétérinaires et inspecteurs) et plus de 250 000 exploitations animales, consigne le parcours complet des animaux (dont plus d'un million de bovins) de la ferme à l'assiette, ce qui en fait un élément important de la chaîne complexe de sécurité sanitaire des aliments. L'outil a été mis au point selon les exigences de l'Union européenne, comme prérequis et dans le cadre du rapprochement de la Géorgie avec celle-ci, mais aussi pour servir d'indicateur relatif à la situation de la Géorgie en tant que candidate potentielle à l'entrée dans l'Union. Ce système est actuellement répliqué et adapté en Macédoine du Nord, ainsi que dans d'autres pays en dehors de la région, comme en Amérique centrale et à Maurice.

25. La transformation numérique a ouvert de nouvelles perspectives en matière de collecte, de gestion et d'analyse des données, qui tirent souvent parti des technologies géospatiales et permettent une plus grande efficacité. Il est essentiel d'encourager les parties prenantes à offrir un libre accès aux données agricoles importantes, en tant que données du domaine public, et de démocratiser celles-ci afin qu'elles soient utiles aux agriculteurs, tout en tenant compte des risques liés à la protection des données. Il convient pour y parvenir d'œuvrer en coopération avec les pouvoirs publics et les parties prenantes de la région afin de garantir l'adoption de solides cadres de gouvernance des données, et de tirer parti d'outils tels que la plateforme géospatiale de l'Initiative Main dans la main de la FAO en vue de faire en sorte que les données agricoles soient en libre accès en tant que bien public numérique.

26. L'Initiative Main dans la main de la FAO a réalisé des avancées remarquables dans la région Europe et Asie centrale. Des ensembles de données géospatiales sur les systèmes alimentaires des pays – comportant des informations essentielles sur la population, les infrastructures, les ressources naturelles, la production et le traitement des données – ont été mis à disposition en accès libre sur la plateforme ainsi que dans Atlas⁸, plateforme de données géospatiales à code source ouvert.

⁷ Pour plus d'informations sur les Principes pour le développement numérique, consulter le site suivant: <https://digitalprinciples.org/fr/principles/>.

⁸ La plateforme de données géospatiales Atlas est en ligne à l'adresse suivante: <https://zemskov.users.earthengine.app/view/tjnip>.

27. La FAO a aussi développé et mis à disposition en accès libre le Système d'aide à la prise de décision pour la neutralité en matière de dégradation des terres⁹, Plateforme géospatiale qui assiste les pays de la région dans leurs efforts visant à atteindre la neutralité en matière de dégradation des terres en facilitant le repérage de zones cibles pour différents types d'interventions, afin d'équilibrer à terme les gains et les pertes de capital naturel.

28. Avec l'aide de la FAO, le Gouvernement du Monténégro a lancé son propre Réseau d'information comptable agricole (RICA), système informatique qui permet de suivre le développement économique au niveau des exploitations agricoles et de mieux se rendre compte des incidences des mesures prises par les pouvoirs publics à l'appui des différents types d'exploitations agricoles. Le RICA constitue une étape importante dans le cadre des démarches préalables à l'accession à l'Union européenne, et certains pays, comme l'Albanie, reçoivent un soutien similaire pour le développement d'un tel réseau.

29. La FAO a mis au point un outil spécifique pour faciliter l'évaluation par les pouvoirs publics des dégâts et des pertes au niveau des cultures, de l'élevage, de la pêche, de la foresterie et de l'aquaculture. Parmi les autres exemples de l'assistance qu'elle offre dans le domaine des services publics dématérialisés, on citera, en Arménie, la transformation numérique de la chaîne de valeur du raisin, qui passe par la mise en œuvre d'un système d'enregistrement des vignobles. Cette solution, qui constituera l'unique source officielle d'informations sur les vignobles, permettra un meilleur niveau de contrôle de la qualité des produits vitivinicoles et préviendra les falsifications.

30. Pour l'avenir, la FAO reste déterminée à aider les gouvernements de la région Europe et Asie centrale à accélérer encore leur transformation numérique de l'agriculture. En intégrant différentes technologies et en favorisant une bonne gouvernance des données, la FAO et ses membres peuvent libérer tout le potentiel de la transformation numérique au service d'une agriculture durable. La collaboration entre les gouvernements, les parties prenantes et les partenaires de développement restera essentielle pour mener cette transformation. La FAO adaptera son approche à l'évolution du paysage numérique afin de faire en sorte que les systèmes hébergeant des services publics dématérialisés et numériques dans le domaine l'agriculture restent inclusifs et adaptés aux divers besoins des pays de la région.

V. Favoriser l'élaboration de stratégies nationales en matière d'e-agriculture

31. Un autre axe d'activité de la FAO dans la région consiste à aider les pays à élaborer des stratégies, des programmes et des feuilles de route en matière d'e-agriculture inclusive, tant aux niveaux national que local, en vue de tracer des pistes durables et inclusives pour la transformation numérique de l'agriculture et le développement rural.

32. Parmi les exemples marquants de l'action menée par la FAO en ce sens, on citera le soutien apporté à l'Arménie, à la Bosnie-Herzégovine, au Kirghizistan, au Kosovo, à la République de Moldavie et à la Türkiye dans leurs travaux d'élaboration de stratégies nationales globales en matière d'e-agriculture. La FAO a accompagné le Ministère de l'agriculture du Kazakhstan dans la rédaction d'un document stratégique faisant de la transformation numérique un pilier essentiel du développement du secteur agroalimentaire du pays pendant la période 2021-2025.

33. Les efforts de la FAO s'étendent dès à présent, et pour l'avenir, au Tadjikistan et à l'Ouzbékistan, où l'Organisation participe activement à l'élaboration de feuilles de route pour l'un et de programmes d'action pour l'autre dans le domaine de l'agriculture numérique.

⁹ Le Système d'aide à la prise de décision pour la neutralité en matière de dégradation des terres est en ligne à l'adresse suivante: <https://projectgeffao.users.earthengine.app/view/reu-ldn-assessment>.

34. Au Tadjikistan, l'action menée vise principalement à résoudre les problèmes d'infrastructure et à faire en sorte de généraliser un accès à internet financièrement abordable, en particulier dans les régions isolées. La proposition de feuille de route en matière d'agriculture numérique prévoit des actions concrètes pour faire progresser la transformation numérique en rassemblant les parties prenantes autour d'une vision commune et en favorisant la collaboration entre les institutions gouvernementales, les agriculteurs, les fournisseurs de technologies et les autres parties prenantes concernées.

35. De même, en Ouzbékistan, l'assistance technique fournie par la FAO porte sur l'établissement d'un programme d'action solide définissant des objectifs nationaux dans le domaine de la transformation numérique agricole. Dans cette optique stratégique, il est question de créer un environnement propice à l'appui de la transformation numérique et de l'accélération des initiatives en matière de services publics dématérialisés, d'alphabétisation numérique et de promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans le secteur agricole.

36. Nous sommes à l'aube d'une ère où la transformation numérique – si on en tire parti de manière judicieuse – porte en elle la promesse d'un secteur agricole et de communautés rurales prospères. La FAO reste déterminée à autonomiser ses membres au moyen de politiques, de stratégies et de programmes inclusifs et durables destinés à développer l'e-agriculture dans toute la région Europe et Asie centrale.

VI. Travaux à accomplir

37. Dans la perspective du prochain exercice biennal, la FAO en Europe et en Asie centrale continuera de collaborer avec les membres pour répondre à leurs besoins et tirer parti de l'e-agriculture afin de catalyser l'accélération de la transformation des systèmes agroalimentaires et des zones rurales. Cet effort collectif vise à surmonter les difficultés découlant des crises mondiales et à faire avancer la réalisation des objectifs de développement durable. L'action sera tout particulièrement centrée sur les éléments suivants:

- Donner plus d'ampleur à l'Initiative 1 000 villages numériques dans la région, encourageant ainsi l'innovation et le développement ruraux inclusifs. Dans le cadre de cette initiative, une méthodologie complète pour la création d'interventions «1 000 villages numériques» répondant efficacement aux contextes, difficultés et points forts spécifiques de chaque communauté rurale sera mise au point. De plus, la FAO entend jouer un rôle de mise en relation des différents acteurs et mettre en place une communauté virtuelle de villages connectés, en vue de faciliter l'échange de connaissances, de technologies et de pratiques entre eux. Le but ultime est de faire progresser et de transformer les systèmes alimentaires et agricoles au sein de ces communautés.
- Analyser les bonnes pratiques faisant intervenir les TIC et diffuser ces connaissances de manière ouverte par l'intermédiaire de différentes publications et d'AgriD, base de données ouverte des initiatives numériques visant à faire progresser le secteur agroalimentaire dans la région. D'abord centré sur l'Europe et l'Asie centrale, AgriD a le potentiel d'être transposé à plus vaste échelle et de devenir une initiative mondiale.
- Renforcer l'accompagnement des pays en phase de préparation à l'accession à l'Union européenne en ce qui concerne les processus et les systèmes de services publics dématérialisés requis pour l'agriculture numérique. Un document d'orientation, mis au point en collaboration avec le Bureau de l'Union internationale des télécommunications en Europe, apportera un éclairage utile concernant les étapes nécessaires pour faire avancer la transformation numérique de l'agriculture dans les pays en phase de pré-accession.

38. Compte tenu des défis croissants de la transformation numérique dans la région Europe et Asie centrale et du besoin urgent de mener des actions concrètes au regard des tendances technologiques

modernes, les travaux de la FAO en matière d'e-agriculture offrent un socle solide sur lequel s'appuyer. La FAO continuera de forger de fortes alliances et de se mobiliser aux côtés de diverses parties prenantes afin de répondre aux enjeux de l'e-agriculture en tant que domaine prioritaire d'assistance aux pays de la région.

39. En autonomisant les communautés rurales au moyen de l'Initiative 1 000 villages numériques, en faisant progresser la transformation numérique des administrations, et en élaborant des stratégies nationales en matière d'agriculture numérique, la FAO vise à créer un avenir où l'agriculture est intelligente, résiliente et inclusive. Ces efforts nous permettront de surmonter les obstacles de la fracture numérique et de saisir les occasions offertes par l'ère numérique.

40. En mettant la technologie à profit comme accélérateur, la FAO œuvrera à la réalisation des quatre améliorations et à l'édification d'un avenir où les agriculteurs travaillent de manière plus efficace et durable, où les consommateurs bénéficient de plus de choix et de transparence, et où les zones rurales prospèrent et jouissent de possibilités illimitées dans toute l'Europe et l'Asie centrale.